

Le 19/09/2017,

INFORMATION ATTESTATION D'ENREGISTREMENT



**A compter d'avril 2017,
les attestations d'enregistrement ou de renouvellement
des demandes de logement social sont envoyées par
courrier aux demandeurs par le niveau national (SNE).**

**Lorsque le demandeur saisit lui-même les informations
sur internet, l'attestation d'enregistrement lui sera
adressée par mail.**

Nous vous remercions de votre compréhension,

La Direction,